

La Nouvelle-Zélande s'ouvre aux investisseurs

Le moment est venu, pour les investisseurs canadiens, de se tourner vers les Antipodes.

Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande procède actuellement à l'adoption d'une série de mesures favorables aux investissements étrangers.

Conséquence directe de la déréglementation, de la réduction des impôts et de la privatisation des entreprises d'État : un climat fortement compétitif est en train de s'emparer rapidement des milieux d'affaires.

Mieux encore : l'application de toutes les dispositions de l'Accord sur le renforcement des relations économiques entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande aura créé, vers 1990, un marché transmanien unique (constitué par l'Australie, la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande) de 19 millions de consommateurs.

De nouveaux débouchés sont nés de la dérè-

Nos liens avec la Chine se « construisent » bien

Alors que tous les projets de construction en Chine étaient au point mort, une équipe canadienne en débutait un en pleine tempête de neige.

C'est probablement pourquoi la construction de ces édifices témoins à ossature de bois, dont l'inauguration est prévue pour le 23 mai 1989, est en avance d'une semaine.

Coparrainé par le Conseil des industries forestières (COFI) de la Colombie-Britannique (C.-B.) et par la Société nationale de construction rurale de Chine, ce projet intègre les matériaux et les technologies canadiennes et chinoises. Il s'agit d'un bâtiment de ferme de 180 m² et de deux structures industrielles à usages multiples.

Le bois d'oeuvre et le contre-plaqué de la C.-B., y compris les poutres à âme de contre-plaqué, les poutres laminées et les armatures en bois préfabriquées constitueront les matériaux incorporés à la maçonnerie traditionnelle chinoise.

M. David Cartwright, directeur du COFI pour la recherche de nouveaux débouchés, s'est rendu régulièrement sur place pour inspecter le site. Selon lui, « le projet illustre l'efficacité et la simplicité de notre système de construction fondé sur les charpentes en bois, ainsi que sa facilité d'adaptation aux multiples exigences traditionnelles et culturelles dans ce domaine ».

D'ajouter M. Cartwright : « l'équipe de construction chinoise m'a envoyé des rapports très favorables sur la qualité qu'offrent nos produits forestiers de la C.-B. ».

Ce projet, le deuxième auquel le COFI participe en Chine, figure parmi les initiatives d'exportation qui relèvent de l'accord tripartite qu'ont conclu les gouvernements du Canada et de la C.-B. et l'industrie forestière de cette province.

L'inauguration officielle, le 23 mai, sera marquée par la présence d'une mission commerciale canadienne composée de cadres supérieurs de l'industrie et de hauts fonctionnaires, qui participeront à un certain nombre d'activités prévues pour le Mois du Canada en Chine (voir *Canada-Export*, Vol. 7 N° 5, du 15 mars).

Du côté chinois, plus de 10 000 fonctionnaires et professionnels de la construction sont censés visiter nos travaux au cours des six mois pendant lesquels ils seront ouverts au public. De plus, le projet fera l'objet d'une émission réalisée par la Télévision chinoise.

glementation de l'économie en Nouvelle-Zélande; en particulier dans les télécommunications, les industries forestières, le tourisme, l'élevage, l'horticulture, les pêches, la production industrielle et les ressources naturelles.

La vente récente d'Air New Zealand et de la Post Office Savings, la principale banque de commerce en Nouvelle-Zélande, constitue deux exemples de ce climat propice aux investissements.

Les investissements étrangers sont contrôlés par la Overseas Investments Commission, l'instance qui a approuvé presque toutes les demandes.

En outre, toute entreprise néo-zélandaise peut appartenir intégralement à des intérêts étrangers; et aucune restriction n'entrave l'exportation des

profits et des capitaux.

Un autre facteur contribue à favoriser les investissements étrangers en Nouvelle-Zélande : la réduction de l'impôt sur les sociétés de 48 à 28 %, soit l'un des taux les plus faibles du monde.

L'application de ces mesures améliorera peu à peu l'environnement économique de la Nouvelle-Zélande. Il devrait en résulter des conditions et des débouchés encore plus favorables pour les investisseurs canadiens.

Pour tout renseignement sur les investissements en Nouvelle-Zélande, joindre, au MinAffex, M. Brian Mackay, Direction de l'expansion du commerce en Asie et dans le Pacifique-Sud (PST). Tél. : (613) 996-7652.

Nos exportateurs 'chaudement' reçus

Le succès engendre le succès !

C'est ce qu'a découvert, du 16 au 30 mars, la Mission des nouveaux exportateurs de l'Ontario (Ontario New Exporter (NEX)), au cours de sa visite des États du Golfe, la seconde depuis six mois.

Suivez le guide de ventes en Malaisie

Le ministère des Affaires extérieures (MinAffex) vient de publier *Malaisie - Guide de l'exportateur canadien*.

Les exportations canadiennes en Malaisie bénéficient des assouplissements apportés récemment à la législation sur les investissements étrangers, et d'une ligne de crédit de la Société pour l'expansion des exportations (S.E.E.) destinée à financer les achats de biens et de services canadiens par des sociétés malaises du secteur privé.

Grand producteur de gaz et membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), la Malaisie offre d'excellents débouchés aux entreprises canadiennes de prospection, de distribution et d'exploitation du gaz naturel.

L'importance de son secteur agricole n'empêche pas la Malaisie de vouloir diversifier sa

Stimulée par le succès de la mission précédente (en octobre 1988), cette délégation, qui représentait dix entreprises, était dirigée par M. Brian Williams, directeur du commerce avec le Moyen-Orient au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario.

Aux yeux d'un délégué commercial de l'ambassade du Canada au Koweït, cette tournée fiévreuse de 14 jours au Koweït, au Bahrein, au Katar, dans les Émirats Arabes Unis, à Oman, au Royaume d'Arabie saoudite, est l'une des plus réussies parmi les récentes missions organisées dans cette région.

En effet, notre délégation a obtenu « un succès remarquable sur tous les plans ».

Le bilan : 4 accords d'entreprise conjointe, des ventes de plus de 200 000 \$ (plus 500 000 \$ de ventes pour les 12 mois à venir); et des offres à soumettre pour plus de 4 millions de dollars.

Sur le plan réalisation, c'était une entreprise gigantesque : l'ambassade du Canada au Koweït avait organisé, dans cinq pays, plus de 300 entretiens pour les 10 membres de la délégation.

En plus des séances d'information de l'ambassade, nos services avaient organisé des rencontres avec des chambres de commerce et de l'industrie dans quatre des États du Golfe, en vue de renseigner les membres de la mission sur les pratiques commerciales de ces pays et de leur présenter des gens d'affaires de la région.

Cinq des entreprises représentées avaient également participé à la mission d'octobre 1988, et revenaient pour donner suite à des transactions. Grâce à leur expérience, ces exportateurs ont fourni aux nouveaux venus des renseignements sur les débouchés et les formalités dans les marchés de la région.

Autre point saillant : la presse locale, qui a consacré de nombreux articles à cette tournée.

Voici les sociétés ontariennes qui ont participé à la mission (qui pourrait servir de modèle à d'autres missions provinciales et fédérales dans cette région, selon un délégué commercial au Koweït) : Canada Wire and Cable International Ltd.; Chart Industries Ltd.; Cug Tex-Tech Inc.; DGS Info Consultants; Kazco Engineering; Lifestar International; Seamless Cylinder International Inc.; Shrader International Inc.; Timberland Equipment LTD.; et Transpo Marketing Inc.

Pour obtenir d'autres renseignements sur la mission ou sur les débouchés commerciaux dans la région du Golfe, communiquer, au MinAffex, avec M. Borys Budny, Direction de l'expansion du commerce au Moyen-Orient (GMT), tél. : (613) 993-7043.

MALAISIE

GUIDE DE
L'EXPORTATEUR CANADIEN

production de denrées primaires au moyen d'un ambitieux programme d'industrialisation.

Ainsi, l'essentiel du plan quinquennal actuel (1986-1990) porte sur le développement des industries suivantes : caoutchouc et produits connexes; huile de palme et dérivés; transformation de produits alimentaires; produits chimiques; métaux non ferreux; produits minéraux non métalliques; appareils et équipements électriques et électroniques; énergie; et gaz naturel.

Le Guide survole, secteur par secteur, l'organisation du développement économique de ce pays. Il offre également des renseignements pratiques, d'ordre historique, géographique, économique et commercial à l'exportateur vers le marché malais.

L'ouvrage se termine par une liste des principaux ministères et organismes du gouvernement malais, et par une série d'adresses utiles.

Pour en obtenir un exemplaire gratuit, composer sans frais le numéro d'Info-Export : 1-800-267-8376 (région d'Ottawa : 993-6435).